

« LE MONDORIEN »



Pour toutes demandes ou renseignements

Contactez le C.C.A.S du Mont-Dore

Au 41.03.20



*Service de transport
pour personnes à mobilité réduite*

Association des handicapés
du Mont-Dore



L'objectif de ce service est de permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer, quel que soit le motif (professionnel, médical, loisirs....)

Par personne à mobilité réduite, on entend toute personne, qui en raison d'une dépendance physique, psychique ou sensorielle, temporaire ou chronique, est dans l'impossibilité de prendre seule les transports publics en commun et de ce fait nécessite un accompagnement au transport.

CONDITIONS D'UTILISATION

Avoir sa résidence principale et permanente sur la commune du Mont-Dore.

Et

Relever du régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie et bénéficiant de l'aide au transport telle qu'instaurée à l'art.1^{er} de la loi de pays 2009-2*

Ou

Etre en incapacité de prendre seul un transport public en commun

*Les personnes peuvent être assistées par une personne chargée de l'accompagnement dans leurs déplacements, sans facturation de surcoût.



SE RENSEIGNER ET S'INSCRIRE

Les personnes répondants aux critères définis devront remplir au préalable une demande d'inscription.

Elles devront se munir, selon le cas, des documents suivants :

- § Pièce d'identité
- § Justificatif de domicile
- § P.A.P (CRHD)
- § Carte de reconnaissance de handicap
- § Autres justificatifs (si nécessaire)

ZONES GEOGRAPHIQUES DESSERVIES

Nouméa – Dumbéa – Païta – Mont-Dore

